

FORMATION
AGRÉÉE
PAR LA
CARSAT
AQUITAINE

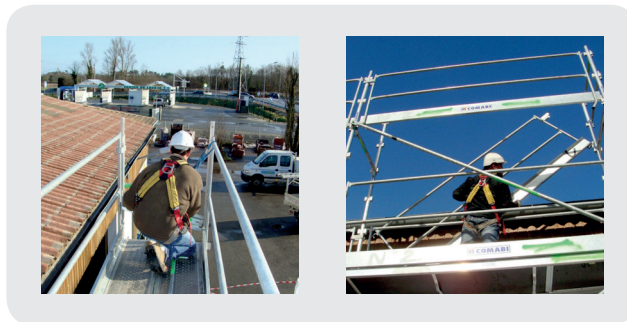
Perfectionnez-vous Sécurité du travail en hauteur



Objectif : Diplôme : Certificat de Compétences Professionnelles

À l'issue de sa formation le stagiaire doit être capable de :

- Acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour travailler en toute sécurité en hauteur.
- Avoir un esprit et une démarche de prévention avant, pendant et après le chantier.
- Évaluer le danger et définir un mode opératoire pour l'élaboration et la mise en place des matériels de sécurité.
- Identifier et de choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail, de l'adapter, de le régler, et de savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements.



1. Les risques de chute de hauteur

- La responsabilité de l'employeur et du salarié.
- Statistique sur les accidents de travail.
- Les facteurs de chute de hauteur.
- Les accidents dus aux chutes de hauteur.
- Choix des EPI en fonction des risques.
- Principe de l'élingage et de la manutention.

2. Législation et réglementation en matière de travail en hauteur

- Le code du travail (art. L230-2, R.233-45 et R. 235-3-2).
- Le décret 2004-924 du 01 septembre 2004.
- Les directives européennes 2001/45/CE et 2009/104/CE..
- La réglementation R.430 et R. 431.
- Prévention technique : le PPSPS.

3. Rappel sur l'hygiène et la sécurité sur chantier

- Les EPI : chaussures de sécurité, casque, gants, lunette, protections auditive, vêtements de protection.
- La base vie.
- Usage des stupéfiants et alcoolisme.

4. Les protections collectives

- Repérage des situations dangereuses.
- Les mesures de protection collective à prévoir (protection périphérique, sous face, échafaudage, etc.).
- Condition d'utilisation des échelles, nacelles, échafaudages et réglementation associée.

5. Les protections individuelles

- Analyse de la situation et de l'environnement de travail.
- Les composantes d'un système d'arrêt des chutes : le harnais, le système de liaison (longe, antichute mobile, antichute a rappel automatique, l'absorbeur d'énergie).
- Les points d'encrages, les connecteurs.

6. Mise en situation

- Départ de l'entrepôt (vérification du chargement et des EPI).
- Arrivée sur chantier : étude et mise en place des dispositifs de sécurité.
- Utilisation des EPI.
- Fin de chantier : levée du dispositif.

Durée et lieu de la formation

Durée de la formation : 2 jours

Lieux de la formation : **batiform** au 87 quai de Brazza à Bordeaux.

Conditions d'entrée : Être un professionnel du bâtiment

Les avantages : En formation continu : - Gratuité de la formation, attestation de formation

Autre statuts possibles : période de professionnalisation.



En savoir plus ?
site internet : www.batiform.fr

comment s'inscrire ?

Contacts et renseignements :
Batiform Aquitaine :
87, Quai de Brazza
33 100 BORDEAUX
tél. 05 56 77 77 75
contact.aquitaine@batiform.fr